



CECCAR

Rapport Annuel 2012

**Le Corps des Experts Comptables
et Comptables Agréés de Roumanie**



LE CORPS DES EXPERTS COMPTABLES ET COMPTABLES AGREES DE ROUMANIE

**Tradition,
Professionalisme,
Compétence
professionnelle
à hauts niveaux**

Principes fondamentaux :

- Education
- Qualité des services
- Etique



CECCAR

**LE CORPS DES EXPERTS COMPTABLES
ET COMPTABLES AGREES
DE ROUMANIE**

RAPPORT ANNUEL 2012

Education

Qualité

Étique

CONTENU

1	SUR LE CECCAR.....	3
	Le CECCAR – Tradition et professionnalisme depuis plus de 90 ans dans le domaine de la comptabilité en Roumanie.....	4
	Les objectifs fondamentaux du CECCAR.....	7
	Quels sont les bénéfices de la collaboration avec un membre du CECCAR ?.....	8
2	LE CECCAR EN 2012 – CHIFFRES CLE	9
	Les plus importantes actions en 2012.....	10
	Propositions faites par le CECCAR – Modifications de la législation en 2012.....	13
	L'accès à la profession.....	14
	Le développement professionnel continu	15
	L'audit qualité.....	17
	Les groupes de travail du CECCAR.....	18
	Le Club des Jeunes Experts-Comptables de Roumanie.....	18
	L'enregistrement des membres du CECCAR.....	19
	L'activité internationale du CECCAR	20
	CECCAR soutient le secteur des PME par la voie des pratiques comptables de qualité.....	20
	Maison d'Édition et image.....	21
	Etats financiers.....	23
	Le rapport de l'auditeur indépendant.....	24
3	LES SUCCURSALES TERRITORIALES DU CECCAR	25

1

SUR LE CECCAR



LE CECCAR – TRADITION ET PROFESSIONNALISME DEPUIS PLUS DE 90 ANS DANS LE DOMAINE DE LA COMPTABILITE EN ROUMANIE

Le Corps des Experts Comptables et Comptables Agréés de Roumanie (CECCAR) est l'organisme professionnel qui gère la profession comptable de Roumanie, dont le développement au niveau national a été remarquable, étant représenté dans tous les 42 départements du pays par ses succursales territoriales (www.ceccar.ro).

CECCAR soutient et promeut les pratiques internationales de qualité, il règlemente les activités et la conduite de ses membres, il développe et renforce la profession comptable pour le service de l'intérêt public. De sorte, le spécialiste comptable – qui se trouve en permanence au centre de l'activité d'une entreprise, où les intérêts des actionnaires, des clients, des fournisseurs et des employés se trouvent, assez souvent, en opposition – est chargé de livrer, sur le fond des états financiers réels et fidèles, une réflexion synthétique de l'activité, traduite en chiffres, qui représentent le fondement des décisions managériales.

Face aux défis européens, la comptabilité roumaine ne pouvait pas rester passive et immobile. Elle s'est adaptée aux processus de normalisation, d'harmonisation et de convergence par l'intermédiaire des institutions nationales, mais aussi par l'intermédiaire des actions des organismes qui représentent la profession comptable. Le processus d'harmonisation de la comptabilité roumaine avec les exigences des

Normes Internationales de Comptabilité (IAS/IFRS) et avec les directives comptables européennes, qui accordent les règles et les principes de référence sur la préparation des états financiers annuels des entités publiques, représente une des plus audacieux défis pour le milieu administratif.

En tant que membre de l'IFAC (International Federation of Accountants – Fédération Internationale des Comptables), le CECCAR promeut les normes de haute maîtrise éthique et professionnelle qui sont les instruments avec lesquels les professionnels comptables rendent leurs services d'intérêt public : Intégrité, Objectivité, Compétence professionnelle et prudence, Confidentialité, Comportement professionnel, le plus haut degré possible de Conformité avec les normes techniques et professionnelles, ce qui leur permet d'atteindre les plus hauts niveaux de performance et de répondre aux attentes de l'intérêt public.

Ces objectifs sont accomplis par la satisfaction de quatre exigences fondamentales :



Une caractéristique spécifique à la profession comptable est la responsabilité acceptée face à l'intérêt public. Ainsi, la responsabilité d'un professionnel comptable n'est pas limitée à la satisfaction des attentes d'un certain client ou d'un certain employeur mais elle est liée à l'intérêt public. L'intérêt public est défini comme le bien-être collectif de la communauté et des institutions servies par le professionnel comptable. Les professionnels comptables jouent, par conséquent, un rôle essentiel dans la société. L'attitude et la conduite des professionnels comptables lors de l'exercice des services d'intérêt public pèsent sur le bien-être économique

de leur communauté et de leur pays. Les professionnels comptables peuvent s'assurer cet avantage uniquement s'ils poursuivent de fournir ces services spécifiques dont la qualité justifie la confiance du public.

Le Corps des Experts Comptables et Comptables Agréés de Roumanie est devenu, au long de 90 ans d'histoire, un institut professionnel durable, structuré conformément aux modèles européens, reconnu en tant que l'organisme qui peut prendre le relais et peut transférer les normes internationales de comptabilité dans les normes nationales.



Le Corps des Experts Comptables et Comptables Agréés de Roumanie a été ressuscité grâce à celui qui a été l'artisan de la profession comptable moderne en Roumanie et pas seulement, **le professeur universitaire docteur en économie Marin Toma** (1943-2012), l'homme qui a réussi à construire cet instrument essentiel de l'économie roumaine – le CECCAR. Marin Toma est devenu le leader incontestable de la profession comptable de Roumanie, étant coopté par tous les organismes professionnels internationaux grâce à son pensée stratégique et à son esprit visionnaire démontré par les solutions salvatrices proposées pour la prévention de

grands défis de ce métier. En tant que gardien des traditions nationales essentielles et démontrant une capacité remarquable de gestion et d'organisation de la profession comptable, le Corps est devenu un organisme d'élite de la profession comptable au niveau européen et international, étant un participant actif au processus décisionnel du domaine, qui occupe une place bien déterminée dans la structure de la profession comptable de Roumanie, ses membres ayant un rôle bien déterminé dans la vie des entreprises et de l'économie nationale.

Le développement de l'infrastructure, l'adaptation de la gestion aux conditions économiques

et sociales du moment, la création des structures complexes parmi les membres qui conduisent au changement des attitudes, au développement des comportements éthiques, l'assurance qualité, l'identification du rôle et de la position du CECCAR dans le progrès de la profession comptable nationale et internationale représentent uniquement une partie des objectifs de développement établis par le Corps en tant que priorités.

Une des priorités permanentes du CECCAR est celle de fournir d'assistance en ce qui concerne la satisfaction des exigences des PME liées à la prestation des services de consultance pour les entreprises, le conseil pour la mise en place des plans d'affaires et les prévisions financières, pour l'identification et la gestion des risques, grâce à une capacité de réaction immédiate. Afin de soutenir les activités des professionnels comptables, les projets déroulés par le CECCAR à ce moment concernent la participation des membres au processus décisionnel au niveau économique et social en tant qu'entrepreneurs, la préparation **des normes nationales de comptabilité pour les PME, des guides de comptabilité pour de différents domaines d'activité**, le développement **des normes professionnelles pour les missions des experts-comptables** et la préparation **des normes de qualité**. Le dernier instrument mis à la disposition des PME par le regretté leader de la profession comptable roumaine, Prof. **Marin Toma**, est «**L'ABC financier et comptable de l'entrepreneur**», qui s'adresse à tous les parties intéressées par la sécurité de leurs entreprises.

Depuis 2011, le Corps des Experts Comptables et Comptables Agréés de Roumanie est entré dans la 3ème étape de sa vie d'après la Révolution, celle de la maturité et du raffinement, qui a suivi l'étape de la renaissance et de la reconnaissance (1990-1999) et l'étape de «façonnage» et de la promotion de la profession comptable (2000-2009). Les trois étapes ont personnalisé et ont exprimé les réformes culturelles et structurelles de tous les secteurs de la profession comptable, étant accompagnées par des programmes visant la gestion efficace, le renforcement et le développement de toutes les valeurs professionnelles, matérielles et spirituelles présentes dans l'architecture du CECCAR, conduisant à l'émergence de l'économie roumaine de la récession et, ultérieurement, de la crise, représentant un exemple de travail au service de l'intérêt général, l'intérêt national ; tout cela a été rendu possible par les 60.000 membres qui possèdent la capacité de

travailler en tant que «sanitaires» des entreprises, des PME en particulier.

CECCAR possède une structure adéquate de gouvernance, dimensionnée de sorte qu'elle fasse possible l'accès à la profession et sa normalisation grâce à la mise en œuvre des commandements fondamentaux : **éducation, qualité, éthique** ; en même temps, on assure la mise en œuvre du **Code éthique national des professionnels comptables de Roumanie** qui est une garantie d'une coopération positive et constructive avec les institutions de l'état (notamment le Ministère des Finances Publiques, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Education, de la Recherche, de la Jeunesse et du Sport et le Ministère du Travail, de la Famille et de la Protection Sociale), avec d'autres autorités et organismes professionnels, comme par exemple l'Office National du Registre du Commerce, les Chambres du Commerce, la Chambre des Auditeurs Financiers, l'Association Nationale des Evaluateurs Agréés, l'Office National de Prévention et Lutte contre le Blanchiment d'Argent, aussi qu'avec les entrepreneurs roumains (l'Alliance des Confédérations des Patrons Roumains, l'Union Générale des Industriels de Roumanie, le Conseil National de Petites et Moyennes Entreprises Privées de Roumanie etc.), le but commun de tous ces projets étant le service de l'intérêt public.

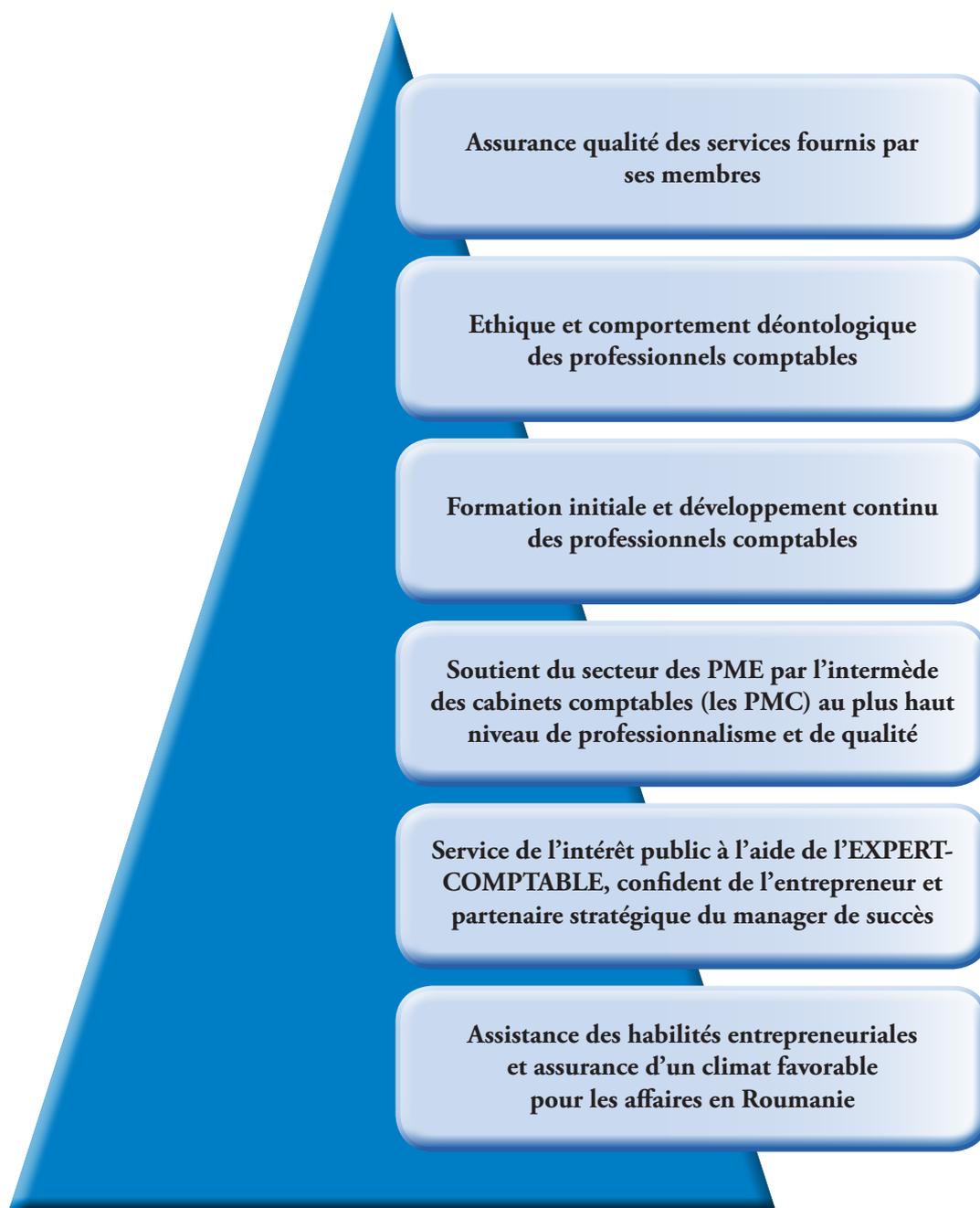
Ces projets se sont matérialisés sous la forme des résultats obtenus qui démontrent que le CECCAR – par l'intermède de ses structures exécutives et élues – a été, en permanence, ancré dans la vie économique de la société roumaine, corrélée avec l'étape courante de développement du pays, ce qui lui a permis de répondre aux défis générés par la crise économique et financière. Au niveau local, l'augmentation du nombre d'actions du Programme d'activité a représenté une hausse et une compréhension des responsabilités des structures exécutives et élues concernant la gestion de la profession. Dans ce contexte, l'importance croissante du rôle du Corps dans le secteur des entreprises s'est remarquée par l'intérêt pour le développement – par tout moyen – de la formation professionnelle des membres, pour l'amélioration de la qualité des services offerts par les membres et pour le perfectionnement de la gestion des structures exécutives au niveau des succursales du CECCAR.

Le Corps a initié et initie, en permanence, une série de mesures pour que le milieu d'affaires connaisse et comprenne la profession comptable,

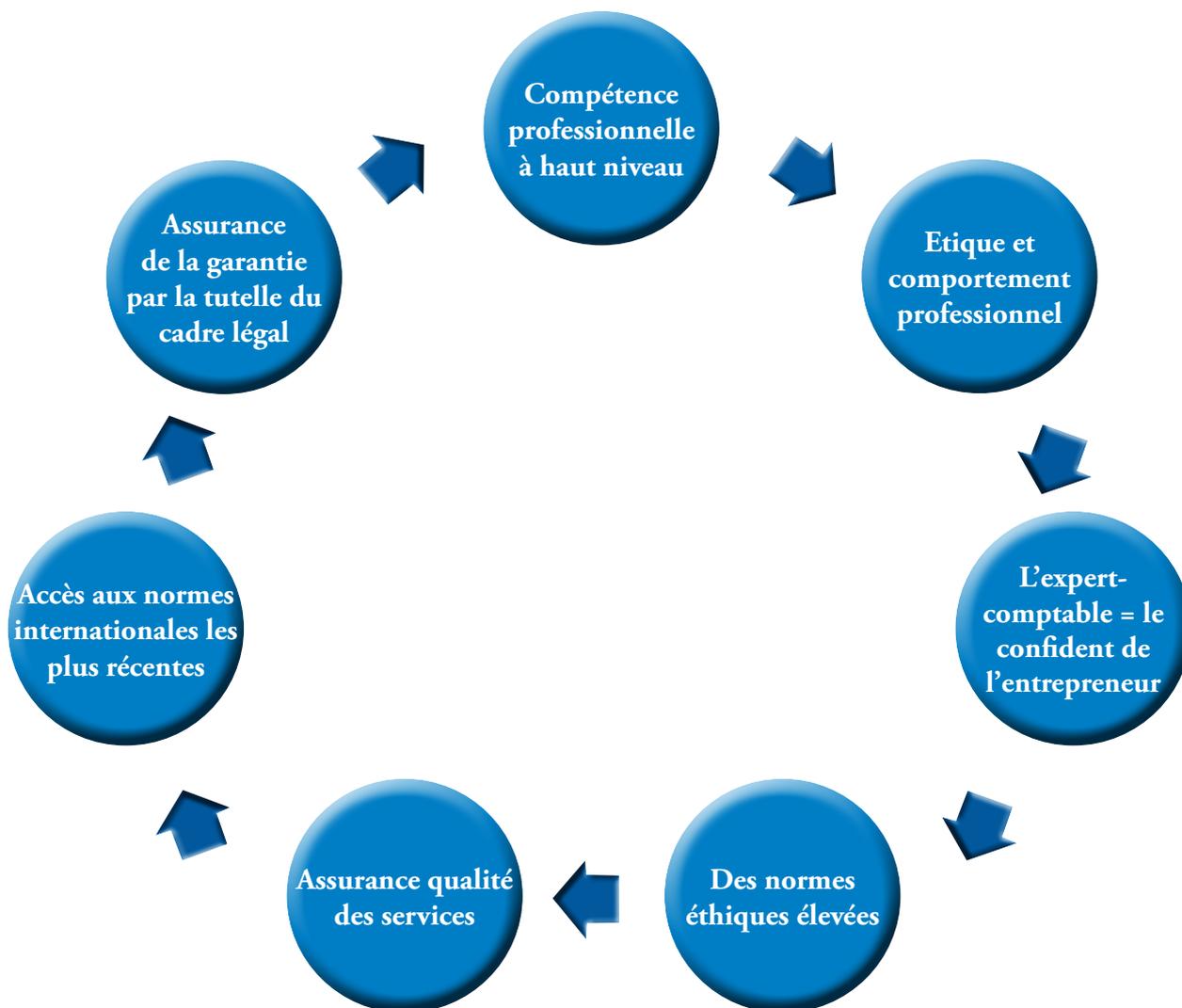
pour que le secteur des PME se développe et puisse répondre aux défis de la crise globale. Un tel projet initié par le CECCAR est la gestion du Système d'Information du Marché Intérieur – IMI et la conclusion des protocoles de coopération avec le Ministère de l'Education, de la Recherche, de la Jeunesse et du Sport en vue de la création d'un système fonctionnel au niveau national (le système

IMI PQ NET), avec le Centre National «Roumanie Digitale» (CNRD), en vue de la création, la mise en place et la gestion du point de contact unique électronique (PCU), aussi qu'avec le Ministère des Affaires Externes pour la mise en place d'un système fonctionnel au niveau national (le système IMI S NET).

LES OBJECTIFS FONDAMENTAUX DU CECCAR



QUELS SONT LES BENEFICES DE LA COLLABORATION AVEC UN MEMBRE DU CECCAR ?



2

LE CECCAR EN 2012 – CHIFFRES CLE



2672	2656	2631
2504	2487	2470
2334	2317	2300
2164	2147	2130
1994	1977	1959
1805	1788	1788
1616		

LES PLUS IMPORTANTES ACTIONS EN 2012

1. La Conférence Régionale en partenariat du CECCAR et de l'ICAEW

quand ? 26-29 janvier 2012

où ? Centre International des Conférences «Casino» Sinaia

qui ? L'Institut des Comptables Agréés d'Angleterre et du Pays des Galles (ICAEW) en coopération avec le Corps des Experts Comptables et Comptables Agréés de Roumanie, accompagnés par les représentants des organismes professionnels de 20 pays de la région parmi lesquels : Albanie, Belgique, Croatie, Grèce, Kosovo, République de Moldavie, Pologne, Turquie, Ukraine etc.

2. Les Assemblés Générales pour la présentation des rapports et les élections

quand ? 5-29 février 2012

où ? Les succursales territoriales du CECCAR

qui ? Les membres des succursales territoriales

9 succursales ont organisé des élections pour la fonction de président et on a y élu les nouveaux membres pour leur 1er mandat : Covasna (Levente-István Bögözi), Iași (Gheorghe Lazăr), Ilfov (Maria Constantin), Olt (Georgeta Stroe), Satu Mare (Vasile Radu Pop), Suceava (Dionisie Marcan), Teleorman (Sabina Urecheanu), Tulcea (Ariana Teodor) et Vaslui (Carmen Gabi Moraru) ; dans le cas de **14** succursales, on a élu pour un nouveau mandat les présidents en fonction.

3. La Conférence Nationale du CECCAR

quand ? 23 mars 2012

quoi ? Pendant la Conférence, on a approuvé plusieurs **mesures** destinées à l'encouragement du développement de la profession aussi que le **Programme d'activité** du Conseil Supérieur et des Conseils des succursales pour l'année 2012. Les activités prévues dans ce programme, organisées par **12** domaines d'activité, ont été distribuées aux membres du Conseil Supérieur. On a établi **175** activités au niveau central et local.

4. Les Assises de la FIDEF – le Conseil d'Administration, 14ème édition

quand ? 25-27 mai 2012

où ? Hôtel Intercontinental de Bucarest

qui ? Plus de **250** professionnels comptables francophones, représentant le milieu académique de plus de **16** pays, parmi lesquels : France, Allemagne, Belgique, Maroc, Cameroun, Sénégal, Bénin, Burkina Faso, Haïti, Congo, Comores etc.

Les Assises se sont déroulées sous le thème «*Coopération entre le monde universitaire et les instituts professionnels pour renforcer les formations initiale et continue dans les domaines de la comptabilité, de*

l'audit et de la fiscalité», où les professionnels et les cadres universitaires ont été invités à un échange d'opinions sur les diverses modalités de coopération, y inclus l'innovation dans ces domaines professionnels.

5. Le Forum National des Petits et Moyens Cabinets (PMC), 3ème édition

quand ? 6 septembre 2012

où ? Centre International des Conférences «Casino» Sinaia

Le Forum National des PMC s'est concentré sur les débats sur «**Les défis courants et opportunités futures pour les PMC**» et il a compris deux sessions de débats : «*La réponse des PMC aux défis et l'exploitation des opportunités futures*» et «*L'évolution des PMC pour mieux servir les PME*».

Les débats du Forum ont reconfirmé le fait que le soutien permanent et qualifié du secteur des PME a toujours été une priorité stratégique du CECCAR, puisqu'il représente le plus important segment du marché pour les professionnels comptables de la pratique publique (les PMC). Dans ce contexte, il faut souligner que la création du **Comité pour les PMC**, en 2010, a représenté un acte de reconnaissance indéniable de l'importance des PMC, notamment du point de vue de leur rôle d'assistance pour les PME. Le CECCAR a depuis renforcé son engagement face au soutien du développement des PMC robustes qui puissent s'adapter plus aisément aux exigences du marché national, qui puissent mieux servir les entreprises, grâce à une réaction directe et percutante aux exigences associées au concept **d'intérêt public**.

On a organisé, à cette occasion, la 2ème édition du **Classement des meilleures sociétés membres du CECCAR**, où on a récompensé les meilleures sociétés membres du CECCAR au niveau national. On a accordé des prix aux 24 sociétés choisies parmi les premières sociétés membres du Corps, qui ont été sélectionnées au niveau du pays, en fonction des critères bien établis.

6. Le Congrès de la Profession Comptable Roumaine, 19ème édition

quand ? 7-8 septembre 2012

où ? Centre International des Conférences «Casino» Sinaia

qui ? Plus de **600** participants roumains et de l'étranger

Le Congrès biennal est un ample événement qui réunit des participants locaux et des invités des instituts professionnels internationaux ; la 19ème édition a réuni plus de 600 congressistes de Roumanie et de l'étranger.

Le thème de cet édition a été «**La gouvernance corporative et la profession comptable ; compétence et responsabilité**», on a y discuté des sujets d'actualité concernant les perspectives de la profession roumaine et d'ailleurs dans le contexte économique actuel.

La tradition de cette grande réunion est devenue de notoriété sur l'agenda globale de la profession comptable, par conséquent, des acteurs importants de la profession du monde entier ont manifesté d'intérêt face aux débats proposés par le CECCAR à l'occasion de ce Congrès.

Veillez consulter la page du CECCAR pour plus de détails sur le congrès : congres2012.ceccar.ro

7. Le Jour National du Comptable Roumain

quand ? 21 septembre 2012

où ? Les succursales territoriales du CECCAR

Cet événement, arrivé à la 8ème édition, s'est déroulé **in memoriam** du Prof. **Marin Toma**, membre fondateur et président du CECCAR, sous l'auspice «**Des itinéraires dans la mémoire de la profession comptable**». Organisé simultanément sous le patronage des succursales du CECCAR, cet événement a rendu hommage à celui qui a dédié sa vie à la noble profession comptable et à la formation de nouvelles générations des professionnels, prof. **Marin Toma**, l'homme dont l'œuvre permanente a contribué au renforcement définitif et irrévocable de la place gagnée par le CECCAR au sein de la profession comptable européenne et internationale. A cette occasion, on a accordé **742 diplômes** et **42 médailles** «In memoriam prof. Marin Toma». De plus, on a récompensé, par l'intermédiaire des succursales, **230 sociétés membres du CECCAR** qui se sont retrouvées sur les premières 3 places du *Classement local des meilleures sociétés membres du CECCAR*.

Pour une lecture sur la vie de celui qui a été prof. Marin Toma, nous vous invitons sur la page qui lui a été dédiée : marintoma.ceccar.ro

➔ **CECCAR soutient la profession comptable et l'intérêt public dans les relations avec les institutions de l'état**

2012 a significé la participation et l'implication active du CECCAR par :

La modification et le complètement de l'**Ordonnance d'Urgence du Gouvernement no. 90/2008 concernant l'audit statutaire des états financiers annuels et des états financiers annuels consolidés** et de l'**Ordonnance du Gouvernement no. 65/1994 concernant l'organisation de l'activité d'expertise comptable et des comptables agréés**, par l'Ordonnance du Gouvernement no. 23/2012.

La participation de la direction du CECCAR aux assises du **Conseil de la Comptabilité et de la Communication de l'Information Financière (CCRF)**, aussi qu'aux Commissions de travail du CCRF, par l'intermédiaire des spécialistes désignés du Corps, où on a présenté, à l'attention du normalisateur roumain, des solutions d'amélioration du **cadre juridique pour l'application des IFRS**, soit au niveau des institutions de crédit, soit au niveau des sociétés d'assurance et des institutions financières non-bancaires.

Le rôle actif du Corps lors des assises du **Conseil pour la Surveillance de l'Intérêt Public de la Profession Comptable Roumaine (CSIPPC)**, par rapport aux documents de l'agenda, proposés pour la validation.

La conclusion du **Protocole de coopération avec l'Inspectorat du Travail**, dont l'objet principal est l'identification et l'analyse des problèmes du domaine de l'emploi, de la sécurité et de la santé, des relations de travail aussi que l'établissement des mesures nécessaires. Ultérieurement, au niveau local, la plupart des succursales du CECCAR ont signé des accords de coopération avec les Inspectorats Territoriaux du Travail.

☑ Pour assurer le suivi du dialogue avec le milieu d'affaires pour la promotion des activités déroulées par les professionnels comptables membres du Corps, on a conclu **des accords de coopération** avec le Conseil National de Petites et Moyennes Entreprises Privées de Roumanie (CNIPMMR), avec l'Union Générale des Industriels de Roumanie (UGIR), l'Association des Entrepreneurs de Roumanie (AOAR), avec la Chambre de Commerce et Industrie de Bucarest (CCIB), l'Office National de Prévention et Lutte contre le Blanchiment d'Argent (ONPCSB).

Conformément à l'accord de partenariat avec le CNIPMMR, on a participé au **Jour des Entrepreneurs de Roumanie**, à la publication de l'ouvrage «**Livre Blanc des PME**», édition du 2012, en roumain, anglais et français, aussi qu'à la mise en œuvre du document «**Le bien-être du management en Roumanie**», 2ème édition.

De plus, CECCAR a participé, en tant que principal partenaire, à l'organisation du Classement national des sociétés privées de Roumanie, 20ème édition, le 2 novembre 2012, au Palais du Parlement, où CECCAR a été le récipiendaire du **Trophée spécial pour 90 ans d'activité et pour une approche équitable des difficultés des PME**.

☑ L'année 2012 a aussi représenté pour le CECCAR **une bonne coopération avec les universités** de notre pays, grâce aux diverses actions initiées. Par conséquent, on a conclu **4** accords de coopération pour la reconnaissance des programmes de maîtrise de spécialité en vue de l'équivalence de l'examen d'entrée au stage, catégorie d'expert-comptable ; jusqu'à présent, on a conclu **28** accords de coopération avec **20** universités, pour **35** programmes de maîtrise. Conformément à ces accords, on a analysé en 2012 **740** dossiers, dont **735** ont été acceptés et 5 ont été rejetés.

PROPOSITIONS FAITES PAR LE CECCAR – MODIFICATIONS DE LA LEGISLATION EN 2012

En 2012, la direction exécutive du CECCAR a consulté les commissions de spécialité sous la direction du Conseil Supérieur en vue de formuler de potentielles propositions et remarques concernant :

☑ La modification et le complètement de l'Ordonnance d'Urgence du Gouvernement no. 90/2008 concernant l'audit statutaire des états financiers annuels et des états financiers annuels consolidés et de **l'Ordonnance du Gouvernement no. 65/1994 concernant l'organisation de l'activité d'expertise comptable et des comptables agréés**, par l'Ordonnance du Gouvernement no. 23/2012.

☑ Le projet de normes pour la modification et le complètement de la Norme no. 09/2011 sur le système de communication comptable semestrielle des entités autorisées, réglementées et surveillées par la Commission de Surveillance du Système des Pensions Privées.

☑ Le projet de décision pour la modification et le complètement des Normes méthodologiques pour l'application de la Loi no. 571/2003 concernant le Code fiscal, approuvées par la Décision du Gouvernement no. 44/2004.

☑ Le projet d'ordre pour l'approbation des Règlementations comptables conformes aux Normes Internationales pour la Communication de l'Information Financière, applicables pour les sociétés commerciales dont les valeurs mobilières sont acceptées pour les transactions sur un marché réglementé, élaboré suite aux dispositions de l'Article 1 de l'Ordre du Ministre des Finances Publiques no. 881/2012.

☑ Proposition pour la modification de la Loi no. 346/2004 concernant la stimulation de l'incorporation et le développement de petites et moyennes entreprises, lancée pour débat public sur la page internet de l'Agence pour l'Implémentation des Projets et Programmes pour les PME, accompagnée par les arguments associés.

De plus, en 2012, les représentants du CECCAR se sont impliqués de manière active lors des assises du **Conseil de la Comptabilité et de la Communication de l'Information Financière** où on discute les projets des réglementations comptables, et ils ont adressé des lettres de commentaires sur les projets des documents normatifs discutés, au département de spécialité du **Ministère des Finances Publiques**. Les documents discutés en 2012 sont :

☑ Ordre du Ministre des Finances Publiques no. 879/2012 pour l'approbation du Système de communication comptable au 30 juin 2012 pour les opérateurs économiques ;

☑ Ordre du Ministre des Finances Publiques no. 1.118/2012 concernant la modification et le complètement des Réglementations comptables approuvées par l'Ordre du Ministre des Finances Publiques no. 3.055/2009 ;

☑ Ordre du Ministre des Finances Publiques no. 1.286/2012 pour l'approbation des Règlements comptables conformes aux Normes Internationales pour la Communication de l'Information Financière, applicables pour les sociétés commerciales dont les valeurs mobilières sont acceptées pour les transactions sur un marché réglementé ;

☑ Ordre du Ministre des Finances Publiques no. 1.690/2012 concernant la modification et le complètement de certaines réglementations comptables ;

☑ Ordre du Ministre des Finances Publiques no. 40/2013 concernant les principaux aspects liés à la préparation et la présentation des états financiers annuels et des rapports comptables annuels des opérateurs économiques auprès des unités territoriales du Ministère des Finances Publiques.

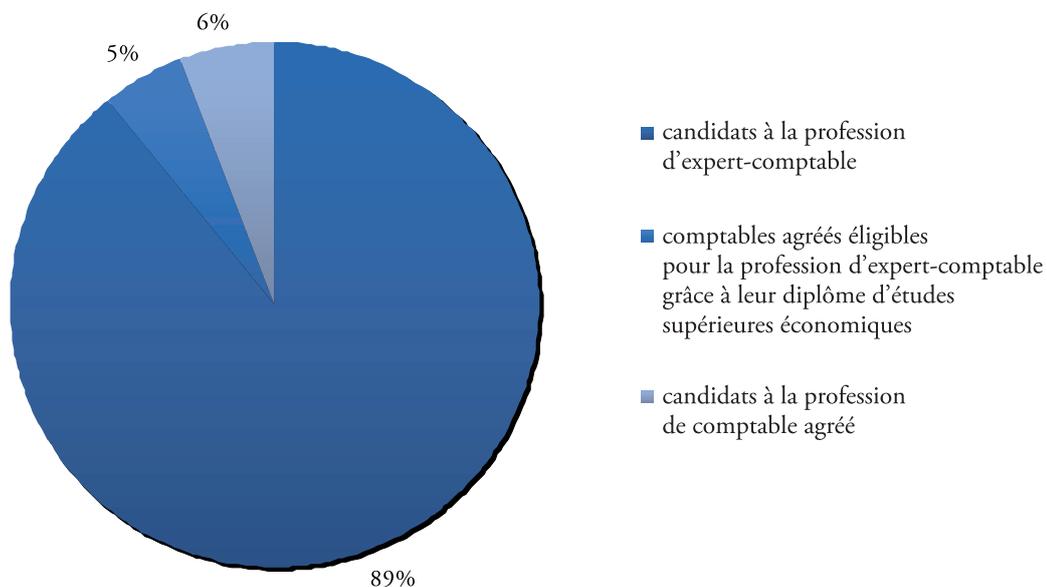
Dans le contexte de l'expansion de la mise en place des Normes Internationales pour la Communication de l'Information Financière, CECCAR a toujours été un important partenaire dans le dialogue avec le normalisateur pour le développement d'un cadre de réglementation qui rende ce processus plus facile. En reconnaissant l'importance de la communication de l'information financière pour le secteur des entrepreneurs et pour l'intérêt public, le CECCAR a soutenu, par de nombreuses prises de position, l'importance de la hausse du niveau de transparence et de qualité de l'information comptable pour le secteur public et privé. La validation d'un cadre normatif de haute qualité qui soit adapté aux exigences du milieu d'affaires de Roumanie, la responsabilisation de toutes les parties impliquées dans le processus de communication financière, la promotion des valeurs éthiques de la profession comptable et la hausse de l'efficacité des instruments de gouvernance sont d'importantes prémisses pour l'accomplissement de ces objectifs.

L'ACCES A LA PROFESSION

1.701 candidats inscrits pour la session 2012 d'examen d'entrée au stage 2012 :

- **1.515** candidats pour la profession d'expert-comptable ;
- **87** candidats comptables agréés éligibles pour la profession d'expert-comptable grâce à leur diplôme d'études supérieures économiques ;
- **99** candidats pour la profession de comptable agréé.

Nombre total de candidats inscrits à l'examen d'accès – 1.701 candidats



➔ L'examen d'équivalence pour l'admission au stage

Selon le protocole entre le CECCAR et la CAFR concernant l'organisation et le suivi du stage pratique, l'année 2012 a été le début de l'examen d'équivalence de l'accès et la première année de stage réalisé au CAFR sur demande des stagiaires inscrits au premier an ; un bilan de **66** dossiers d'équivalence dont **64** ont été approuvés après avoir été analysés.

Pendant l'année 2012, on a signé **4** protocoles de collaboration : avec l'Université «Eftimie Murgu» de Reșița, l'Université de l'Ouest «Vasile Goldiș» d'Arad, l'Université Chrétienne «Dimitrie Cantemir» de Bucarest et l'Université «Ștefan cel Mare» de Suceava. Pour **35** programmes de maîtrise de **20** universités, on a signé **28** protocoles sur l'équivalence de l'examen d'accès au stage pour la catégorie d'expert-comptable.

On a analysé **740** dossiers d'équivalence de l'examen d'accès au stage dont **735** ont été approuvés et **5** rejetés pour n'avoir pas accompli les exigences d'études économiques supérieures.

LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

Pour le développement professionnel continu des membres, le CECCAR a entrepris :

- ☑ L'organisation des cours pour la formation et le perfectionnement des disciplines prévues dans le Programme National de Développement Professionnel Continu (PNDPC) et des rapports dans les délais établis ;
- ☑ L'analyse par les Conseils des succursales de la modalité d'aboutissement des prévisions et mesures établies par la Norme professionnelle no. 38 sur le développement professionnel continu ;
- ☑ Des mesures pour intensifier les actions d'instruction, de formation et de perfectionnement professionnel des censeurs, le complètement et la mise à jour de l'évidence de ceux-ci et l'organisation des séminaires sur de différents thèmes concernant l'activité des censeurs ;

☑ L'organisation des cours pour la compréhension et l'application des Normes Internationales pour la Communication de l'Information Financière (IFRS) conformément aux normes du CECCAR mais aussi des Normes Internationales de Comptabilité pour le Secteur Public (IPSAS) ;

☑ L'organisation des cours pour la discipline «Normes professionnelles publiées par le CECCAR» ;

☑ L'organisation des cours intensifs des langues étrangères, anglais et français, mais aussi des cours spécialisés enseignés en anglais et français ;

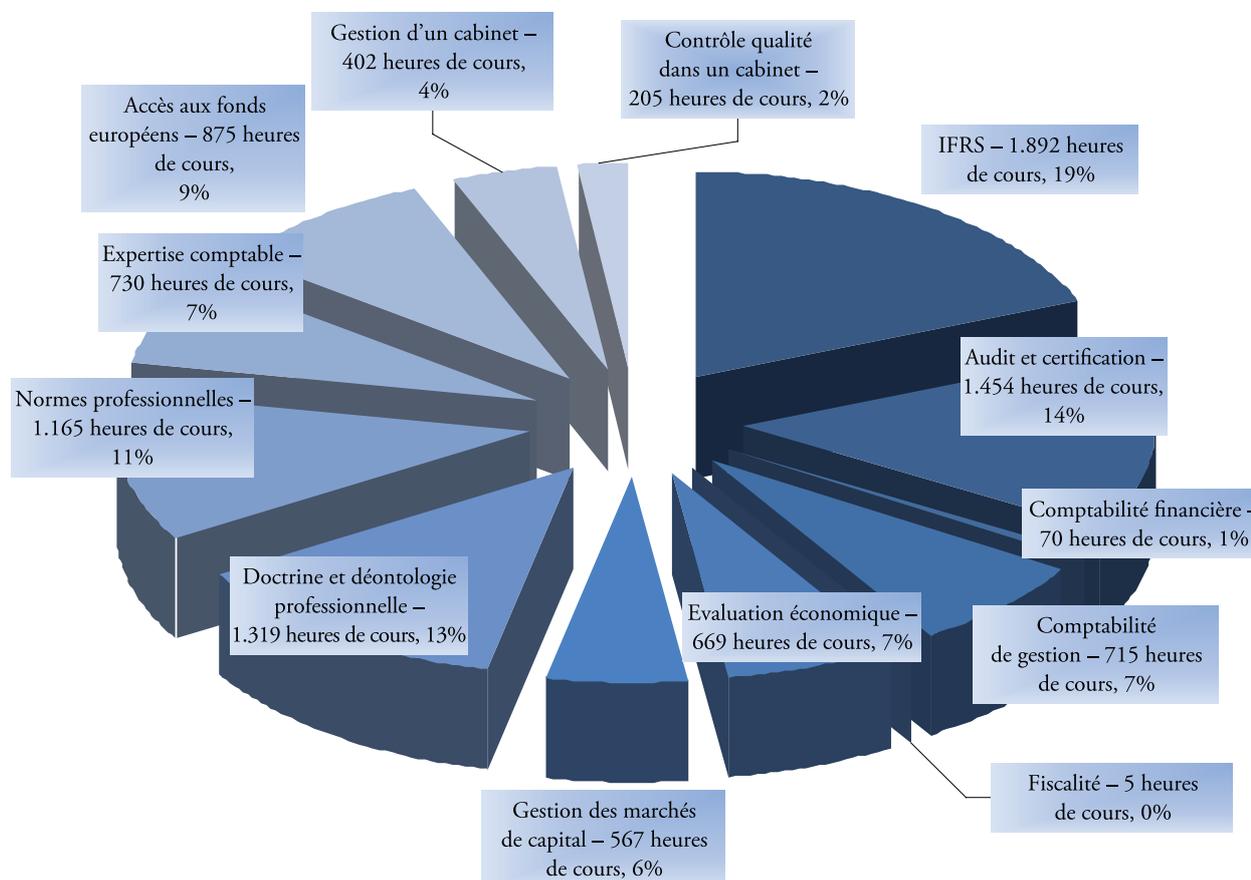
☑ L'organisation des cours pour tous les professionnels comptables pour la connaissance et l'application du Code éthique national des professionnels comptables de Roumanie et des éléments de doctrine et déontologie de la profession comptable ;

☑ L'organisation des cours préparatoires pour les candidats à l'examen d'accès au stage.

Les activités éducationnelles organisées en 2012 par le CECCAR à travers le PNDPC, par l'intermédiaire de ses 42 succursales territoriales, pour les membres et les personnes intéressées sont groupées en 4 catégories distinctes :

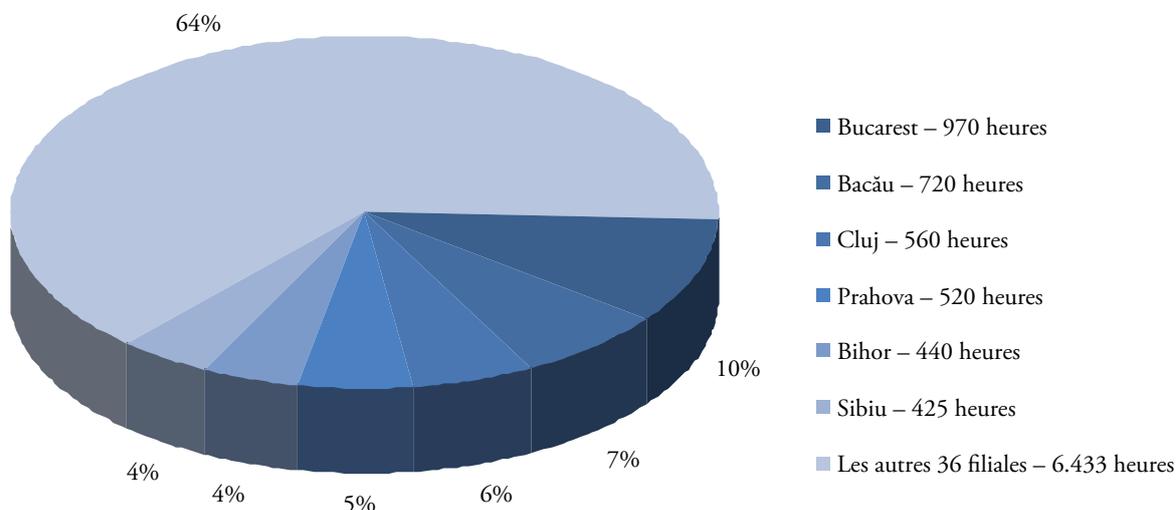
1. Cours pour le développement professionnel continu (CPD) ;
2. Cours pour la préparation des examens et l'obtention des compétences ;
3. Cours pour la formation technique et déontologique des stagiaires ;
4. Séminaires, colloques, tables rondes etc.

Le poids du nombre d'heures effectuées en 2012, pour chaque discipline obligatoire du PNDPC



10.068 heures de développement professionnel continu partagées en **381** cours de formation !

Le numéro d'heures de DPC organisé en 2012 dans les succursales



L'AUDIT QUALITE

➤ Assumer la responsabilité vers l'intérêt public

La vérification de la qualité dans le domaine des services comptables en 2012 a suivi principalement les aspects suivants :

☑ Le moyen d'application des normes professionnelles dans les activités réalisées par les personnes physiques et les sociétés membres du Corps en **respectant les Normes professionnelles no. 21, 22, 23, 24, 32, 34, 36, 37, 38, 39 et 40** ;

☑ Vérification des rapports d'expertise comptable judiciaire en termes de conformité avec la **Norme professionnelle no. 35 : Expertises comptables** et le **Code éthique national des professionnels comptables de Roumanie**.

2.638 cabinets vérifiés en 2012 !

8.783 rapports d'expertise comptable judiciaire vérifiés en 2012 !

5.071 experts-comptables inscrits sur la Liste d'experts-comptables par spécialisation !

Pendant les trois dernières années, le numéro d'experts-comptables judiciaires que le CECCAR a communiqué au service du Ministère de la Justice a connu une forte augmentation : de 3.858 en 2010 à 4.178 en 2011 et **5.257** en 2012.

LES GROUPES DE TRAVAIL DU CECCAR

En novembre 2012 on a créé **10** groupes actifs de travail :

1. «**Législation dans le domaine fiscal et comptable et la relation avec l'administration centrale et locale**»
2. «**Projets à financement européen**»
3. «**Communication de l'information financière**»
4. «**Assurances**»
5. «**La loi des compagnies et la gouvernance corporative**»
6. «**Marchés de capital**»
7. «**Les banques**»
8. «**Lutte contre le blanchiment d'argent**»
9. «**La comptabilité dans le secteur public (IPSAS)**»
10. «**Qualification et accès au marché**»

LE CLUB DES JEUNES EXPERTS-COMPTABLES DE ROUMANIE

Le Club des Jeunes Experts-Comptables a été créé sous l'égide du Corps des Experts Comptables et Comptables Agréés de Roumanie comme un projet d'assistance et information dédié à la promotion et au développement de jeunes professionnels comptables de Roumanie, ayant comme objectif principal **la contribution au développement de jeunes diplômés pendant les premiers ans d'activité professionnelle**. Le Corps s'est proposé que ce Club devienne une **communauté** où les jeunes professionnels comptables et ceux qui y aspirent trouvent des réponses et conseils aux problèmes qui représentent pour eux des défis ou des opportunités professionnelles en facilitant en même temps la création d'un réseau de communication, d'information et d'échange d'expérience, ceux-ci étant vitales pour une carrière réussite dans le domaine comptable.

Les principaux objectifs du club sont :

- Assister et participer au développement de jeunes stagiaires et experts-comptables à travers les premières années d'activité professionnelle ;
- Représenter une source officielle et viable d'information pour les jeunes diplômés qui désirent devenir membres de la profession ou pour ceux qui souhaitent ouvrir leur propre cabinet, que ça soit assistance à la création d'un cabinet ou d'assistance pendant les premières années d'exercice professionnel. Ceux qui y sont intéressés peuvent contacter le club pour avoir accès aux informations concernant les études, les diplômes, la reconnaissance des qualifications, la pratique mais aussi les réglementations nationales et celles du Corps des Experts Comptables et Comptables Agréés de Roumanie ;

- ☑ Promouvoir la profession d'expert-comptable parmi les jeunes et être un moyen de communication pour les jeunes économistes et les professionnels comptables ;
- ☑ Faire connaître parmi les jeunes professionnels la valeur et l'importance de la marque d'expert-comptable ;
- ☑ Etablir des liaisons entre les jeunes professionnels comptables du pays entier par la création d'un réseau de contacts, un forum de discussion et un bulletin d'information mais aussi par l'organisation des événements sociaux.

Le Club des Jeunes Experts-Comptables s'adresse aux : jeunes diplômés (ceux qui veulent à commencer pratiquer la profession libérale et ceux qui désirent s'inscrire au programme de stage du CECCAR) ; les jeunes professionnels qui sont au point de créer leur propre cabinet (assistance par des informations et documents sur la création à partir de zéro et aussi dans le cas de l'acquisition d'un cabinet ou dans le cas d'une association avec un ou plusieurs cabinets ayant ancienneté) ; aux jeunes experts-comptables avec moins de 5 ans d'expérience (pour le développement du nouveau cabinet, assistance pour les fondateurs d'entreprise, pour les aptitudes de communication et vente, pour le recrutement du premier collaborateur).

Pour plus d'informations merci d'accéder à la page web : club.ceccaro.ro

L'ENREGISTREMENT DES MEMBRES DU CECCAR

Conformément à la loi d'organisation et fonctionnement, l'enregistrement des membres du CECCAR est réalisé par le Tableau du Corps publié dans le Journal Officiel de Roumanie.

Ainsi, en 2012, dans le Tableau d'Enregistrement du Corps il y avait **20.094** membres actifs, publiés dans le Journal Officiel de Roumanie :

- professionnels dans la pratique libérale (experts-comptables et comptables agréés) – **5.364** ;
- employés (experts-comptables et comptables agréés) – **11.147** ;
- sociétés au capital étranger ou mixte – **55** ;
- sociétés au capital indigène – **3.528**.

Dans le Tableau d'Enregistrement, selon le numéro de membres actifs publiés dans le Journal Officiel de Roumanie, les **10** premières places sont occupées par les succursales suivantes : Bucarest – **3.148** membres, Constanța – **1.068** membres, Timiș – **783** membres, Prahova – **762** membres, Brașov – **761** membres, Bacău – **752** membres, Cluj – **730** membres, Arad – **699** membres, Iași – **687** membres, Bihor – **685** membres.

Selon le statut professionnel des membres actifs, au 31 décembre 2012, il y avait **10.150** professionnels libéraux, **21.037** professionnels comptables employés et **6.235** sociétés enregistrées dans le Tableau du Corps.

L'exercice des professions d'expert-comptable et comptable agréé est réalisé seulement sur la base du visa, de l'autorisation annuelle de fonctionnement et la paraphe annuelle, dans les conditions prévues par les Normes du CECCAR.

L'ACTIVITE INTERNATIONALE DU CECCAR

Pendant l'année 2012, le CECCAR a été représenté à **32** événements organisés dans le domaine de la profession comptable par les organisations régionales, européennes et internationales du domaine (comme par exemple l'IFAC, la FIDEF, la FCM, l'OECD, la Banque Mondiale, la FEE, la Commission Européenne etc.), renforçant les relations internationales déjà existantes mais aussi en développant des nouvelles. Dans ce contexte, il faut mentionner :

☑ Le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de la FIDEF, organisées à Paris, France, dans la période 2-5 octobre 2012, ont décidé d'accorder post-mortem à celui qui avait été le Président du CECCAR, Prof. **Marin Toma**, le statut **d'administrateur d'honneur de la FIDEF** en tant que reconnaissance de son énorme contribution et de son activité dynamique au service d'un pays et d'un monde multiculturels mais aussi au service des objectifs de la FIDEF. Comme signe de grand respect, vénération et amitié dont il réjouissait au sein de la FIDEF, tous les participants à l'Assemblée Générale se sont recueillis pour quelques moments.

CECCAR SOUTIENT LE SECTEUR DES PME PAR LA VOIE DES PRATIQUES COMPTABLES DE QUALITE

➔ Tables rondes de Petits et Moyens Cabinets

En tant qu'organisme professionnel qui gère la profession comptable de Roumanie, CECCAR souhaite soutenir les membres qui sont de petits et moyens cabinets (PMC) par la publication des nouveautés dans le domaine et l'organisation des événements dédiés.

De plus, le CECCAR s'implique activement dans l'activité du Comité de Petits et Moyens Cabinets de la Fédération Internationale des Comptables par l'intermédiaire de son représentant dans ce Comité ainsi que par la traduction des articles et publications élaborés par le Comité au bénéfice des PMC du monde entier.

Les professionnels comptables disposent de nombreuses ressources pour leur développement professionnel de sorte qu'ils rendent des services qualitatifs aux petites et moyennes entreprises (PME) mais aussi à toute autre entité.

Pendant la période **2 novembre – 7 décembre 2012** on a organisé, **à travers le Comité pour les PMC du Corps, 6 tables rondes**, au niveau des succursales de Bucarest, Sibiu, Cluj, Hunedoara, Timiș et Brașov.

Les tables rondes initiées par le CECCAR s'inscrivent dans l'objectif d'intensification et développement de la visibilité de petits et moyens cabinets qui offrent des services comptables et de petites et moyennes entreprises grâce à la promotion du rôle des PME dans l'économie nationale et celui des PMC pour le soutien du développement des PME. En même temps, les PMC s'impliquent dans le processus de développement leur capacité de fournir des services, d'augmentation de la qualité des services, de promotion publique et de croissance économique.

Les thèmes des débats se sont concentrés sur les principaux problèmes rencontrés par les petits et moyens cabinets lors de leur activité dans chaque région, sur l'identification des solutions et la présentation des recommandations pour l'institut professionnel.

MAISON D'EDITION ET IMAGE

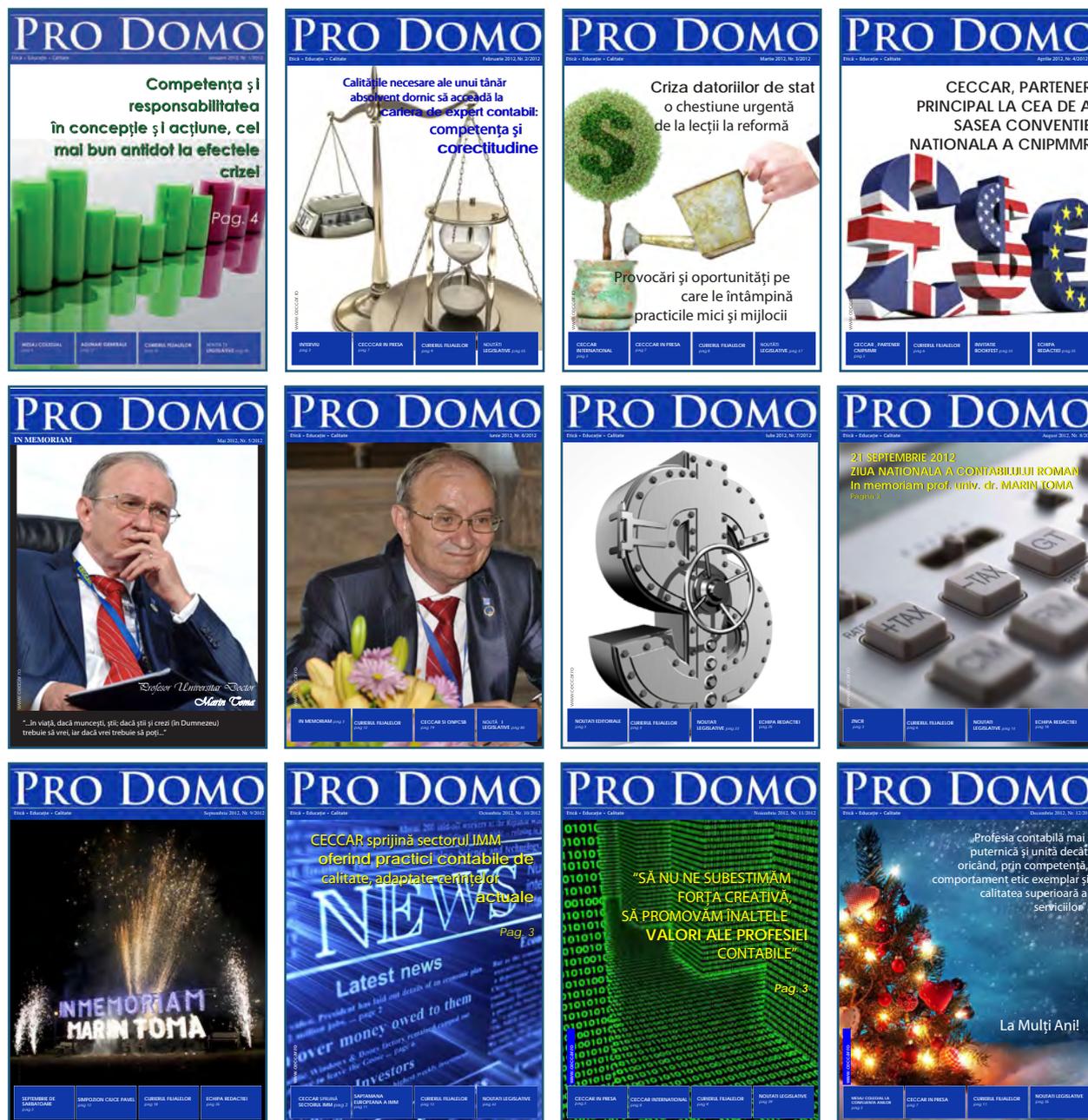
La Maison d'Édition du CECCAR a comme objet d'activité l'édition des publications (des revues, des livres, des brochures etc.) pour les professionnels comptables. À partir de 2005, la Maison d'Édition est accréditée annuellement par la CNCSIS et, à présent, elle est membre de l'Association des Editeurs Roumains (AER) et de l'Association de Codification de Roumanie (EAN). Suite à la soumission du dossier d'évaluation, la Maison d'Édition du CECCAR a obtenu l'accréditation CNCSIS pour 2012.

Les principales activités entreprises par la Maison d'Édition sont les suivantes : l'édition de la revue «La comptabilité, l'expertise et l'audit des entreprises», du supplément législatif «Memento Lex» et d'autres suppléments associés ; édition des livres, des brochures et des catalogues ; l'organisation et la participation aux Foires de livre ; la maintenance et la mise au jour des accréditations CNCSIS et de la qualité de membre dans de différentes organisations.

En 2012, on a édité **20** ouvrages, dont **4** livres d'auteur, **12** livres dont l'auteur est le CECCAR et **4** livres édités en coopération avec l'Institut National de Développement Professionnel Continu (INDPC).



Le bulletin informatif électronique mensuel **PRO DOMO**, qui présente les événements du CECCAR tant au niveau central qu'au niveau national, est réalisé et distribué aux succursales du Corps en représentant une source d'information importante pour les professionnels comptables et les membres du CECCAR. En lisant le **PRO DOMO** les lecteurs s'informent sur les activités au niveau national et sur l'actualité de la profession comptable, aussi que sur les nouveautés juridiques.



➔ Salons et foires de livre

De nombreuses salons et foires de livre ont informé le public intéressé sur tous les informations nécessaires pour connaître la profession comptable et le rôle des professionnels comptables pour le soutien de l'intérêt national dans la vie économique de Roumanie.

Les organisateurs ont récompensé le niveau de qualité de la participation aux foires organisés en 2012 par **de nombreux diplômes de mérite** :

Education

Qualité

Étiquette



A l'occasion de ces foires, on a organisé **7ancements de livre** pour des ouvrages édités par la Maison d'Édition du Corps : «Guide sur l'accès, la comptabilité, la fiscalité, l'audit et la gestion des projets au financement européen» ; «Guide des experts-comptables et comptables agréés dans l'activité de prévention et lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme» ; «Le livre de l'audit qualité dans le domaine des services comptables» ; «Guide d'utilisation des ISA dans l'audit de petites et moyennes entreprises» ; «Guide pour l'application des normes comptables nationales dans l'agriculture» ; «Le régime comptable et fiscal des immobilisations corporelles. De A à Z» ; «Liberté et conformité dans les normes et les réglementations comptables» ; à l'occasion du foire organisé à Bacău on a présenté le livre «Des itinéraires dans la mémoire de la profession comptable» – écrit par Prof. Marin Toma.

Pendant tous les salons et foires organisés en 2012 on a projeté des collages présentant l'histoire du CECCAR et le rôle de la comptabilité et de la profession comptable roumaine, accompagnés par le film «90 ans d'histoire du Corps».

ETATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2012, la position financière du CECCAR était la suivante:

	(Mille lei)
Immobilisations	91.161
Stocks	1.553
Créances	5.521
Disponibilités	371
Comptes de règlement A	139
TOTAL ACTIFS	98.745
DETTES	2.078
Comptes de règlement P	7.403
FINANCEMENT MEMBRES	89.264

Les informations financières et comptables présentées dans le bilan comptable reflètent une image favorable de la position financière du CECCAR.

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

1. Nous avons audité les états financiers annuels du Corps des Experts Comptables et Comptables Agréés de Roumanie (CECCAR) pour l'exercice financier clos au 31 décembre 2012, qui présentent les informations suivantes:

	(Lei)
– Produit total	44.873.244
– Dépenses totales	33.383.214
– Résultat de l'exercice	11.490.030
– Capitaux totaux	89.263.998

Les réglementations comptables en vigueur sur la préparation d'états financiers du Corps des Experts Comptables et Comptables Agréés de Roumanie ont été les réglementations comptables pour les entités juridiques sans but lucratif, approuvées par l'Ordre du Ministère de l'Economie et des Finances no. 1.969/2007.

La responsabilité pour la préparation de ces états financiers revient à la direction du CECCAR. Notre responsabilité est celle d'exprimer, suite à l'audit, une opinion concernant ces comptes annuels.

2. Nous avons audité les états financiers mentionnés dans le 1er alinéa en conformité avec les Normes Internationales d'Audit (ISA). Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à fournir l'assurance suffisante que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par l'intermédiaire des tests, des documents justifiant les chiffres présentés dans les états financiers. De plus, un audit doit comprendre l'évaluation des principes comptables de base et des prévisions substantielles faites par la direction aussi que les présentations générales de ces états financiers. Nous considérons que l'audit exécuté représente une base raisonnable pour notre opinion.

3. A notre avis, les états financiers cités dans le 1er alinéa reflètent de manière fidèle le patrimoine, la situation financière et les performances financières du Corps des Experts Comptables et Comptables Agréés de Roumanie au 31 décembre 2012, en conformité avec les réglementations comptables visant les entités juridiques sans but lucratif, approuvées par l'Ordre du Ministère de l'Economie et des Finances no. 1.969/2007 et par les exigences du Règlement d'organisation et fonctionnement du Corps des Experts Comptables et Comptables Agréés de Roumanie.

Bucarest, 27 mars 2013

**Auditeur financier,
C.I.P.L. EXPERT AUDIT SRL**

3

LES SUCCURSALES TERRITORIALES DU CECCAR



Succursale CECCAR Bucarest

Président : Florentin Caloian
 Directeur exécutif : Elena Boban
 Adresse : Intrarea Nestorel nr. 4-6, sector 4,
 București, cod poștal 040295
 Tél./Fax : 021/320.00.39; 021/320.00.49; 021/320.00.81
 E-mail : ceccarbuc@ceccarbuc.ro
 Web : www.ceccarbuc.ro

Succursale CECCAR Alba

Président : Aurel Zisu
 Directeur exécutif : Mărioara Dobrescu
 Adresse : Piața Consiliul Europei nr. 2, bl. 32E, parter,
 loc. Alba Iulia, jud. Alba, cod poștal 510096
 Tél./Fax : 0258/81.29.25; 0258/81.08.58
 E-mail : ceccaralba@ceccaralba.ro
 Web : www.ceccaralba.ro

Succursale CECCAR Arad

Président : Petru Horga
 Directeur exécutif : Nicolae Micle
 Adresse : Bdul Revoluției nr. 92, loc. Arad, jud. Arad,
 cod poștal 310025
 Tél./Fax : 0257/28.19.60; 0257/28.19.61
 E-mail : ceccararad@ceccararad.ro
 Web : www.ceccararad.ro

Succursale CECCAR Argeș

Président : Ion Bănică
 Directeur exécutif : Marilena Pîrvulescu
 Adresse : Str. Constantin Brâncoveanu nr. 4, loc. Pitești,
 jud. Argeș, cod poștal 110036
 Tél./Fax : 0248/21.52.56
 E-mail : ceccararges@ceccararges.ro
 Web : www.ceccararges.ro

Succursale CECCAR Bacău

Président : Marcel Gheorghe Bulinschi
 Directeur exécutif : Constantin Păstrăv
 Adresse : Str. Vasile Alecsandri nr. 43, loc. Bacău,
 jud. Bacău, cod poștal 600011
 Tél./Fax : 0234/57.67.92; 0234/58.99.68
 E-mail : ceccarbacau@ceccarbacau.ro
 Web : www.ceccarbacau.ro

Succursale CECCAR Bihor

Président : Valerian Pavel Susa
 Directeur exécutif : Leonica Bochiș
 Adresse : Piața Independenței nr. 29, bl. A9, et. 1, loc. Oradea,
 jud. Bihor, cod poștal 410067
 Tél./Fax : 0259/43.79.29; 0259/41.97.41
 E-mail : ceccarbihor@ceccarbihor.ro
 Web : www.ceccarbh.ro

Succursale CECCAR Bistrița-Năsăud

Président : Maria Rozalia Hăbălău
 Directeur exécutif : Poni Logîn
 Adresse : Str. I.L. Caragiale nr. 25, et. 2, ap. 2, loc. Bistrița,
 jud. Bistrița-Năsăud, cod poștal 420049
 Tél./Fax : 0263/21.37.13
 E-mail : ceccarbistrita@ceccarbistrita.ro
 Web : www.ceccarbistrita.ro

Succursale CECCAR Botoșani

Président : Mihai Cornel Olteanu
 Adresse : Str. Calea Națională nr. 69F,
 loc. Botoșani, jud. Botoșani,
 cod poștal 710006
 Tél./Fax : 0231/53.21.12
 E-mail : ceccarbotosani@ceccarbotosani.ro
 Web : www.ceccarbotosani.ro

Succursale CECCAR Brașov

Président : Mariana Tudose
 Directeur exécutif intérimaire : Anca-Mihaela Balaban
 Adresse : Str. Roșiorilor nr. 34, loc. Brașov, jud. Brașov,
 cod poștal 500102, OP 2, CP 33
 Tél./Fax : 0268/51.08.48; 0268/31.97.77
 E-mail : ceccarbrasov@ceccarbrasov.ro
 Web : www.ceccarbv.ro

Succursale CECCAR Brăila

Président : Antoneta Paula Ștefănescu
 Directeur exécutif : Carmen Tamasi-Klaus
 Adresse : Bdul Al. Ioan Cuza nr. 3, bl. Cephart, et. 5,
 loc. Brăila, jud. Brăila, cod poștal 810019
 Tél./Fax : 0239/61.98.12; 0239/61.98.17
 E-mail : ceccarbraila@ceccarbraila.ro
 Web : www.ceccarbraila.ro

Succursale CECCAR Buzău

Président : Vasile Jureschi
 Directeur exécutif : Valentina Adina Mărgineanu
 Adresse : Str. Clujului nr. 32, loc. Buzău, jud. Buzău,
 cod poștal 120154
 Tél./Fax : 0238/71.38.39; 0238/71.38.29
 E-mail : ceccarbuzzau@ceccarbuzzau.ro
 Web : www.ceccar-buzau.ro

Succursale CECCAR Caraș-Severin

Président : Gheorghe Muntean
 Directeur exécutif : Lidia Pinteș
 Adresse : Str. G.A. Petculescu, bl. 7, sc. 1, ap. 1, loc. Reșița,
 jud. Caraș-Severin, cod poștal 320060
 Tél./Fax : 0255/22.07.21
 E-mail : ceccarcaras@ceccarcaras.ro
 Web : www.ceccar-caras.ro

Succursale CECCAR Călărași

Président : Cornelia Chiru
 Directeur exécutif : George Coman
 Adresse : Str. Victor Babeș nr. 2, loc. Călărași, jud. Călărași,
 cod poștal 910013
 Tél./Fax : 0242/31.87.24; 0722/31.71.10
 E-mail : ceccarcalarasi@ceccarcalarasi.ro
 Web : www.ceccarcalarasi.ro

Succursale CECCAR Cluj

Président : Marinela Dănuț Mureșan
 Directeur exécutif : Sorin Damian
 Adresse : Bdul Eroilor nr. 2, loc. Cluj-Napoca, jud. Cluj,
 cod poștal 400129
 Tél./Fax : 0264/43.03.73
 E-mail : ceccarcluj@ceccarcluj.ro
 Web : www.ceccarcluj.ro

Succursale CECCAR Constanța

Président : Ștefan Mișu
 Directeur exécutif : Vasile Buzoescu
 Adresse : Str. Cuza Vodă nr. 29, loc. Constanța,
 jud. Constanța, cod poștal 900675
 Tél./Fax : 0241/61.20.79; 0241/61.20.81; 0241/60.61.08
 E-mail : ceccarconstanta@ceccarconstanta.ro
 Web : www.ceccarconstanta.ro

Succursale CECCAR Covasna

Président : Levente-István Bögözi
 Directeur exécutif : Paraschiva Tankó
 Adresse : Str. Ciucului nr. 95, loc. Sf. Gheorghe,
 jud. Covasna, cod poștal 520095
 Tél./Fax : 0267/32.33.24; 0740/14.82.74
 E-mail : ceccarcovasna@ceccarcovasna.ro
 Web : www.ceccarcovasna.ro

Succursale CECCAR Dâmbovița

Président : Ioana Preda
 Directeur exécutif : Doina Leuștean
 Adresse : Str. Gimnaziului nr. 82, loc. Târgoviște,
 jud. Dâmbovița, cod poștal 130017
 Tél./Fax : 0245/22.00.16
 E-mail : ceccardambovita@ceccardambovita.ro
 Web : www.ceccardambovita.ro

Succursale CECCAR Dolj

Président : Valeriu Brabete
 Directeur exécutif : Florin Ion Lascu
 Adresse : Str. Nicolaescu Ploșor nr. 4A,
 loc. Craiova, jud. Dolj, cod poștal 200733
 Tél./Fax : 0351/40.83.01; 0251/41.22.13
 E-mail : ceccardolj@ceccardolj.ro
 Web : www.ceccardolj.ro

Succursale CECCAR Galați

Président intérimaire : Elena Ecaterina Chivu
 Directeur exécutif : Valeriu Laurențiu Onose
 Adresse : Str. Maior Iancu Fotea nr. 3, bl. L, sc. 1, et. 1,
 loc. Galați, jud. Galați, cod poștal 800017
 Tél./Fax : 0236/41.04.70; 0336/81.51.42
 E-mail : ceccargalati@ceccargalati.ro
 Web : www.ceccargalati.ro

Succursale CECCAR Giurgiu

Président : Mariana Mitrea
 Directeur exécutif : Angela-Petronela Chilat
 Adresse : Str. Vlad Țepeș, bl. C2, parter, loc. Giurgiu,
 jud. Giurgiu, cod poștal 080092
 Tél./Fax : 0246/23.15.14
 E-mail : ceccar@clicknet.ro
 Web : www.ceccargiurgiu.ro

Succursale CECCAR Gorj

Président : Gheorghe Holt
 Directeur exécutif : Anuța Bondoc
 Adresse : Str. Alexandru Vlahuță nr. 3A, loc. Târgu Jiu,
 jud. Gorj, cod poștal 210163
 Tél./Fax : 0253/21.45.04; 0253/21.45.05
 E-mail : ceccargorj@ceccargorj.ro
 Web : www.ceccargorj.ro

Succursale CECCAR Harghita

Président : Ivan Kanyaro
 Directeur exécutif : Marta-Csilla Popa-Aved
 Adresse : Str. Harghita nr. 11, loc. Miercurea Ciuc,
 jud. Harghita, cod poștal 530151
 Tél./Fax : 0266/31.55.61
 E-mail : ceccarharghita@ceccarharghita.ro
 Web : www.ceccarhr.ro

Succursale CECCAR Hunedoara

Président : Maria Mornea
 Directeur exécutif : Petrică Lungoci
 Adresse : Str. Iuliu Maniu, bl. L4 (mezanin), loc. Deva,
 jud. Hunedoara, cod poștal 330152
 Tél./Fax : 0254/21.72.11; 0254/21.46.58
 E-mail : ceccarhunedoara@ceccarhunedoara.ro
 Web : www.ceccarhunedoara.ro

Succursale CECCAR Ialomița

Président : Camelia Malama
 Directeur exécutif : Mihaela Cosma
 Adresse : Str. Stejarului nr. 2, loc. Slobozia, jud. Ialomița,
 cod poștal 920073
 Tél./Fax : 0243/21.32.97; 0243/23.50.15
 E-mail : ceccarialomita@ceccarialomita.ro
 Web : www.ceccarialomita.ro

Succursale CECCAR Iași

Président : Gheorghe Lazăr
 Directeur exécutif : Mihaela Crușitu
 Adresse : Str. Barbu Lăutaru nr. 1, loc. Iași,
 jud. Iași, cod poștal 700399
 Tél./Fax : 0232/21.67.16; 0232/27.10.06; 0232/26.45.84
 E-mail : ceccariasi@ceccariasi.ro
 Web : www.ceccar-iasi.ro

Succursale CECCAR Ilfov

Président : Maria Constantin
 Directeur exécutif : Mihai Porubin
 Adresse : Str. Mihai Eminescu nr. 6, bl. R5, sc. A, ap. 8,
 loc. Buftea, jud. Ilfov, cod poștal 070000
 Tél./Fax : 021/352.94.20
 E-mail : ceccarilfov@ceccarilfov.ro
 Web : www.ceccarilfov.ro

Succursale CECCAR Maramureș

Président : Constantin Cucoșel
 Directeur exécutif : Ioana Dan
 Adresse : Str. Victor Babeș nr. 4A, loc. Baia Mare,
 jud. Maramureș, cod poștal 430112
 Tél./Fax : 0262/22.04.30; 0262/25.04.27
 E-mail : ceccarmaramures@ceccarmaramures.ro
 Web : www.ceccarmaramures.ro

Succursale CECCAR Mehedinți

Président : Florin Știucă
 Directeur exécutif : Monica Felicia Moț
 Adresse : Str. Antoniniei nr. 3, loc. Drobeta-Turnu Severin,
 jud. Mehedinți, cod poștal 220125
 Tél./Fax : 0252/33.00.43; 0252/33.00.42
 E-mail : ceccarmehedinti@ceccarmehedinti.ro
 Web : www.ceccarmehedinti.ro

Succursale CECCAR Mureș

Président : Ramona Neag
 Directeur exécutif : Maria Pop
 Adresse : Str. Marton Aron nr. 14, loc. Târgu Mureș,
 jud. Mureș, cod poștal 540058
 Tél./Fax : 0265/26.87.98
 E-mail : ceccarmures@ceccarmures.ro
 Web : www.ceccarmures.ro

Succursale CECCAR Neamț

Président : Mircea Andrieș
 Directeur exécutif : Ioan Coman
 Adresse : Aleea Caișilor nr. 9, bl. 14, ap. 1-2, parter,
 loc. Piatra Neamț, jud. Neamț, cod poștal 610013
 Tél./Fax : 0233/23.33.60
 E-mail : ceccarneamt@ceccarneamt.ro
 Web : www.ceccar-neamt.ro

Succursale CECCAR Olt

Président : Georgeta Stroe
 Directeur exécutif : Dorina Nițu
 Adresse : Str. Păcii nr. 3, bl. 3, sc. A, ap. 3, loc. Slatina,
 jud. Olt, cod poștal 230007
 Tél./Fax : 0249/41.65.06
 E-mail : ceccarolt@ceccarolt.ro
 Web : www.ceccarolt.ro

Succursale CECCAR Prahova

Président : Valerică Constantin
 Directeur exécutif : Ion Iancu
 Adresse : Str. I.H. Rădulescu nr. 4A, loc. Ploiești,
 jud. Prahova, cod poștal 100311
 Tél./Fax : 0244/52.31.75; 0244/51.22.68
 E-mail : ceccarprahova@ceccarprahova.ro
 Web : www.ceccarprahova.ro

Succursale CECCAR Satu Mare

Président : Vasile Radu Pop
 Directeur exécutif : Rodica Grădinar
 Adresse : Str. Rândunelelor nr. 3, loc. Satu Mare,
 jud. Satu Mare, cod poștal 440049, OP 5, CP 515
 Tél./Fax : 0261/71.22.06; 0261/80.60.20
 E-mail : ceccarsatumare@ceccarsatumare.ro
 Web : www.ceccarsatumare.ro

Succursale CECCAR Sălaj

Président : Alexandru Tamba
 Directeur exécutif : Ludovica Breban
 Adresse : Str. Maxim Gorki nr. 31A, loc. Zalău, jud. Sălaj,
 cod poștal 450054
 Tél./Fax : 0260/61.10.88; 0260/61.61.90
 E-mail : ceccarsalaj@ceccarsalaj.ro
 Web : www.ceccarsj.ro

Succursale CECCAR Sibiu

Président intérimaire : Neaga Milica Bărdașu
 Directeur exécutif : Raymonda Elena Hagi
 Adresse : Șos. Alba Iulia nr. 12, loc. Sibiu, jud. Sibiu,
 cod poștal 550018
 Tél./Fax : 0269/21.20.77; 0269/21.83.36
 E-mail : ceccarsibiu@ceccarsibiu.ro
 Web : www.ceccarsibiu.ro

Succursale CECCAR Suceava

Président : Dionisie Marcan
 Directeur exécutif : Mona Luisa Grigore
 Adresse : Str. Mihai Eminescu nr. 10, spațiul U10, et. 1,
 loc. Suceava, jud. Suceava, cod poștal 720183
 Tél./Fax : 0230/22.22.36; 0230/52.15.14
 E-mail : ceccarsuceava@ceccarsuceava.ro
 Web : www.ceccarsuceava.ro

Succursale CECCAR Teleorman

Président : Sabina Urecheanu
 Directeur exécutif : Georgeta Voinea
 Adresse : Str. Negru Vodă nr. 127 bis, loc. Alexandria,
 jud. Teleorman, cod poștal 140043
 Tél./Fax : 0247/31.56.20; 0247/31.18.25
 E-mail : ceccarteleorman@ceccarteleorman.ro
 Web : www.ceccarteleorman.ro

Succursale CECCAR Timiș

Président : Gheorghe Gruici
 Directeur exécutif : Nicolae Ignea
 Adresse : Str. Moise Nicoară nr. 21, loc. Timișoara,
 jud. Timiș, cod poștal 300314
 Tél./Fax : 0256/20.48.84; 0256/20.48.54
 E-mail : ceccartimis@ceccartimis.ro
 Web : www.ceccartimis.ro

Succursale CECCAR Tulcea

Président : Ariana Teodor
 Directeur exécutif : Maria Hirizescu
 Adresse : Str. Sălciilor nr. 2, loc. Tulcea, jud. Tulcea,
 cod poștal 820048
 Tél./Fax : 0240/51.36.45
 E-mail : ceccartulcea@ceccartulcea.ro
 Web : www.ceccartulcea.ro

Succursale CECCAR Vaslui

Président : Carmen Gabi Moraru
 Directeur exécutif : Geta Vintu Moisa
 Adresse : Str. Traian, bl. 245, sc. A, ap. 4, parter, loc. Vaslui,
 jud. Vaslui, cod poștal 730204
 Tél./Fax : 0235/31.59.09; 0235/31.53.62
 E-mail : ceccarvaslui@ceccarvaslui.ro
 Web : www.ceccarvaslui.ro

Succursale CECCAR Vâlcea

Président intérimaire : Mihail Barbu
 Directeur exécutif : Valentina Crînguș
 Adresse : Str. Antim Ivireanu nr. 59, loc. Râmnicu Vâlcea,
 jud. Vâlcea, cod poștal 240108
 Tél./Fax : 0250/73.58.60; 0250/73.99.43; 0250/70.29.12
 E-mail : ceccarvalcea@ceccarvalcea.ro
 Web : www.ceccarvalcea.ro

Succursale CECCAR Vrancea

Président : Viorel Budeanu
 Directeur exécutif : Liliana Mănescu
 Adresse : Str. Scarlat Târnavitu nr. 5, loc. Focșani,
 jud. Vrancea, cod poștal 620114
 Tél./Fax : 0237/62.37.95; 0237/62.38.12
 E-mail : ceccarvrancea@ceccarvrancea.ro
 Web : www.ceccarvrancea.ro



Le Corps des Experts Comptables et Comptables Agréés de Roumanie

Intrarea Pielari nr. 1, sector 4, București, România, cod poștal 040296
Tel.: 004 - 021 330 88 69 / 70 / 71 • Fax: 004 - 021 330 88 88
E-mail: ceccar@ceccaro.ro
Internet: www.ceccar.ro